

OFFICE DE TOURISME DES MONTS DE GENEVE

Convention de partenariat

Année 2021

ENTRE

L'Office de Tourisme des Monts de Genève, Haute-Savoie France, Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), Place de la Gare, 74100 Annemasse représenté par Carole INCANDELA, Directrice,
ET

Nom de l'établissement

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Numéro de SIRET :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'officialiser le partenariat entre **l'Office de Tourisme des Monts de Genève**, ci-après dénommé **OTMDG**, et le partenaire nommé ci-dessus.

De par cette convention, le partenaire bénéficie des avantages suivants :

- a. Le référencement dans nos points d'accueil, et sur le site Internet amiral dans la section grand public et/ou Professionnel, et l'accès à tout support de communication digitale, selon sa catégorie socio-professionnelle,
- b. L'accès au site partenaire permettant de consulter et télécharger l'ensemble des documents et informations, délibérations, enquêtes, articles, bilans, publications professionnelles, etc.
- c. L'information régulière sur les opérations et actions menées par **l'OTMDG**, des articles d'intérêt professionnel, des actualités sur les innovations, lancements de produits, programmes réceptifs, tournages, accueils de presse, adaptée aux activités des adhérents, au travers de supports de communication digitale tels que le Bulletin mensuel l'Echo des Monts de Genève, les groupes WhatsApp par filières, etc.
- d. L'opportunité d'être intégré à des opérations de promotion locale, régionale, nationale et internationale telles que accueils de presse, éducteurs professionnels, reportages, campagnes, événements de notoriété, etc.
- e. La valorisation de vos événements dans l'agenda du site Internet,
- f. L'accès à la base de données touristiques nationale Apidae,
- g. La sensibilisation aux labels spécifiques (Accueil Vélo, et tout autre label touristique soutenu par **l'OTMDG**) et l'assistance dans les démarches visant à les acquérir,
- h. Un autocollant "partenaire" à apposer sur votre vitrine, permettant d'être reconnu comme membre actif du réseau socioprofessionnel du **Territoire des Monts de Genève**, garant d'un accueil et de prestations de qualité,
- i. La mise en réseau des socio-professionnels des Monts de Genève,
- j. L'invitation à l'Assemblée Générale annuelle, la possibilité d'être intégré à des groupes de travail, séances de réflexion et commissions thématiques,
- k. Des sollicitations du pôle commercial pour l'accueil des clientèles groupes Affaires et Loisirs, individuelles (produits secs ou packagés via la Centrale de Réservations).

ARTICLE 2 - DUREE DE LA CONVENTION

Cette convention prend effet à partir du 1^{er} janvier 2021, dès sa signature et jusqu'au 31 décembre 2021.

ARTICLE 3 – CESSION

Le présent partenariat est consenti à titre strictement personnel en appréciation de la personnalité des partenaires. Il ne pourra faire l'objet d'aucune cession totale ou partielle à titre onéreux ou gratuit.

ARTICLE 4 - LITIGES

Le contrat est soumis au droit français. Tout litige entre les parties, portant sur la validité, l'application et/ou l'interprétation de la présente convention sera porté devant le tribunal compétent.

ARTICLE 5- ECHEANCIER

Signature de la convention : La convention de partenariat devra impérativement être retournée complétée et signée à l'OTMDG dans les 15 jours qui suivent sa réception.

Règlement de la facture :

Le paiement de la facture concernant l'adhésion 2021 devra être effectué **au plus tard avant le 31 mars 2021**.

Remise sur le montant de la cotisation : Dans le cas où votre règlement parvient à l'OTMDG avant le 31 janvier 2021, **une remise de 10%** vous est accordée. **(Veuillez confirmer votre choix page 4)**

Impayé : Selon la délibération n° 2020-19, en cas d'impayé dans les 30 jours après facturation et procédures de relance, l'OTMDG se réserve le droit de lancer la procédure de recouvrement auprès du Trésor Public et de suspendre toute action de promotion et la visibilité de votre entreprise sur l'ensemble de ses supports.

ARTICLE 6 - CHARTE DU PARTENAIRE

Les relations étroites entre l'OTMDG et ses partenaires reposent sur une mise à jour permanente des informations. Egalement sur une réactivité aux sollicitations de disponibilités et de participation à une action, un programme, un événement promotionnel conçus et organisés par l'OTMDG.

Devenir partenaire de l'OTMDG, c'est vous engager avec nous dans une collaboration active en participant au développement et à la promotion de la destination. C'est également le moyen de vous faire connaître et de rejoindre ceux qui œuvrent pour la mise en valeur de la qualité du tourisme et l'image du territoire.

En devenant partenaire, vous vous engagez à :

- a. Etre à jour de votre adhésion en respectant les délais de paiement,
- b. Nous informer préalablement de toute modification de votre activité : de tout événement susceptible de modifier l'offre des prestations et des services, d'une fermeture exceptionnelle ou définitive, d'une modification des horaires d'ouverture, d'un changement de propriétaire, mais aussi de l'évolution de l'activité de votre établissement.
- c. Promouvoir et valoriser votre offre ainsi que l'offre globale de la destination, être relais d'information, **faire connaître les suggestions de visites, d'activités, de spectacles et d'événements promus et portés par l'OTMDG,**
- d. Répondre **dans les délais fixés** aux demandes de renseignements et de disponibilités émanant de l'OTMDG.
- e. Répondre dans les meilleurs délais (moins de 8 jours) aux courriers de réclamation client transmis par l'OTMDG.
- f. Répondre à toute enquête ponctuelle destinée à mieux appréhender les variations d'activité du marché,
- g. Participer à nos enquêtes de satisfaction et y répondre dans les meilleurs délais,
- h. Communiquer des logos et photos HD de qualité de votre établissement (formats : PDF, Ai, EPS, PNG)
- i. Accueillir tout personnel de l'OTMDG souhaitant visiter l'établissement ou connaître l'activité,

- j. Vous tenir informé de l'état des stocks de votre documentation mise à disposition dans notre espace accueil par mail auprès du pôle accueil : ot@montsdegeneve.com (aucune relance ne sera effectuée par l'office de Tourisme).
- k. Renvoyer l'**ACCORD DE COMMERCIALISATION** proposé chaque année et satisfaire aux conditions régissant la vente de vos produits et prestations (tarifs préférentiels nets de commission),

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) :

Nous vous informons que toutes les données transmises sur ce dossier d'adhésion sont référencées dans la base de données Apidae et dans la base de données de l'Office de Tourisme.

Les informations que nous collectons sont nécessaires à tous les membres du réseau Apidae pour communiquer vos offres touristiques et les diffuser auprès de tout public intéressé ou à la recherche d'informations touristiques. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion et jusqu'à la demande de suppression de vos données.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier les descriptifs sur la base de données Apidae afin de respecter la ligne éditoriale du site Internet et des supports s'y attachant.

En cas de problème lié à l'exploitation de vos données personnelles, vous pouvez contacter : dpo.rgpd@montsdegeneve.com

SUSPENSION ET EXCLUSION :

- L'**OTMDG** se réserve le droit de suspendre le partenariat suite à plusieurs plaintes rapprochées de la part des visiteurs en l'absence de réponse du partenaire.
L'**OTMDG** peut également mettre un terme ou suspendre l'adhésion en cas de réclamation grave (en termes d'hygiène, sécurité, accueil, services annoncés défectueux, non conformes ou absents),

Pièces justificatives OBLIGATOIRES à fournir

- **Activités commerciales** : Extrait KBIS de moins d'un an,
- **Hébergements de tourisme** : Copie de votre classement préfectoral le cas échéant et Attestation de RCP valide pour 2021,
- **Meublés et Chambres d'hôtes** : Déclaration en Mairie de moins de 5 ans - Copie de votre classement préfectoral le cas échéant,
- **Activité physique et sportive** : Copie de votre carte professionnelle valide,
- **Transport de personnes (Taxi, VTC...)** : Copie de la licence,
- **Agences de voyages, TO** : Copie de votre immatriculation valide,
- **Tous les adhérents** : Copie de vos labels (Tourisme Handicaps, Clef Verte, Gault et Millau, Clévacances, Gîtes de France, Michelin...)

- J'autorise l'**OTMDG** à transmettre mon e-mail à ses partenaires adhérents 2021.
- J'accepte que l'**OTMDG** m'informe/me contacte par e-mail (Réunions, enquêtes, adhésions...).
- Je déclare adhérer à l'**OTMDG** pour l'année 2021 et respecter les engagements détaillés ci-dessus.
- J'accepte les conditions d'adhésion au référencement et à la rediffusion d'offres touristiques sur Apidae
- Je garantis être autorisé à diffuser les photos transmises à l'Office de Tourisme

Fait le....., à

Pour le partenaire :

Nom, prénom, titre :

Faire précéder la signature de la mention

« Lu et approuvé »

Pour l'**OTMDG**,

Carole Incandela - Directrice

Lu et approuvé

Règlement

Je souhaite bénéficier de la REMISE DE 10% sur le montant de l'adhésion accordée pour le règlement de ma cotisation AVANT LE 31 JANVIER 2021 (cocher votre choix)

OUI

NON

- Règlement par virement bancaire (voir notre RIB ci-dessous)
- Règlement par chèque : veuillez libeller votre chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.
- Correspondance : OTMDG –Place de la gare – 74100 ANNEMASSE

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre comptes (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque 10071	Code guichet 74000	N compte 00002000567	Clé 09
----------------------	-----------------------	-------------------------	-----------

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1740	0000	0020	0056	709
------	------	------	------	------	------	-----

Titulaire du compte

OT LES MONTs DE GENEVE HTE SAVOI
EPIC REGIE RECETTES ET AVANCES
PLACE DE LA GARE
74100 ANNEMASSE - FRANCE

Domiciliation

TPANNECY

BIC (Bank Identifier Code)

TRPUFRP1